



EMCR



Musiques et ensembles

Ecole de Musique du Canton de Rosheim

Président : Eric TERSAC 60 route de Rosenwiller 67560 ROSHEIM
info@emcr.org

Directeur : Thierry BLONDEAU 11 rue de l'Eglise 67560 ROSHEIM
Tél. +33.6.87.41.27.38 thierry.blondeau@emcr.org

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 30/06/2016

Présents :

CA : Francis BACHELET - Marion BOHN - Célia LEMAIRE BRAUN Corinne NIGLIO - Laetitia PAZ-PELLETIER - Eric TERSAC - Marie-Odile HEMMERLIN - Joachim MARQUES - Philippe MEYER - Michel HERR - Thierry BLONDEAU -

Parents et Elèves : Philippe BAUMERT - Sabine BOYNY - Bernhard EBSTER - Gregory FIFRE - Christophe FRIEDERICH - Viviane GRAEFF - Tania LEVE - Annabelle KOCHER - Barbara UTSCHE-ADAM

Autres : Guillaume MULLER (DNA) - Aurélie VALDIVIA

Membres excusés : Martial SOULIER - Martine FLEITH - Philippe WANTZ - Guillaume LUCAS - Nathalie TULEFF

1. Désignation d'un secrétaire de séance :

Francis Bachelet est élu à l'unanimité.

2 Approbation du compte rendu de l'AG annuelle 2015

Une erreur est à corriger dans la formulation écrite de l'organisme ADIAM67.

Le compte rendu est approuvé à la majorité. Il y a deux abstentions.

3 Rapport moral du président :

Cette année fut une année pleine de rebondissements. Le président retient et expose 6 éléments-clés qui ont provoqué, dans une large mesure, les rebondissements vécus avec difficulté par les membres du CA.

1/ Du fait des erreurs dans le suivi des inscriptions, toutes les projections comptables ont été fausses jusqu'à 3 jours de l'AG.

Par ailleurs, le système de remise de chèques (pour les écolages) sera à améliorer et à modifier, notamment du fait du changement de la législation et de la validité réduite à 6 mois.

Pour cette raison, les inscriptions prises à partir de ce jour ne seront que des intentions d'inscription, à améliorer.

2/ Il y a eu, au sein du CA, des différences fortes de perception des priorités.

3/ Les investissements demandés et attendus nécessitent de l'argent que l'association ne dégage pas, à l'heure actuelle. Il faut trouver de nouveaux leviers financiers.

4/ Le résultat financier est finalement maîtrisé.

5/ Les relations avec les membres élus de la Communauté de Commune du Canton de Rosheim (CCCR) se sont nettement améliorées.

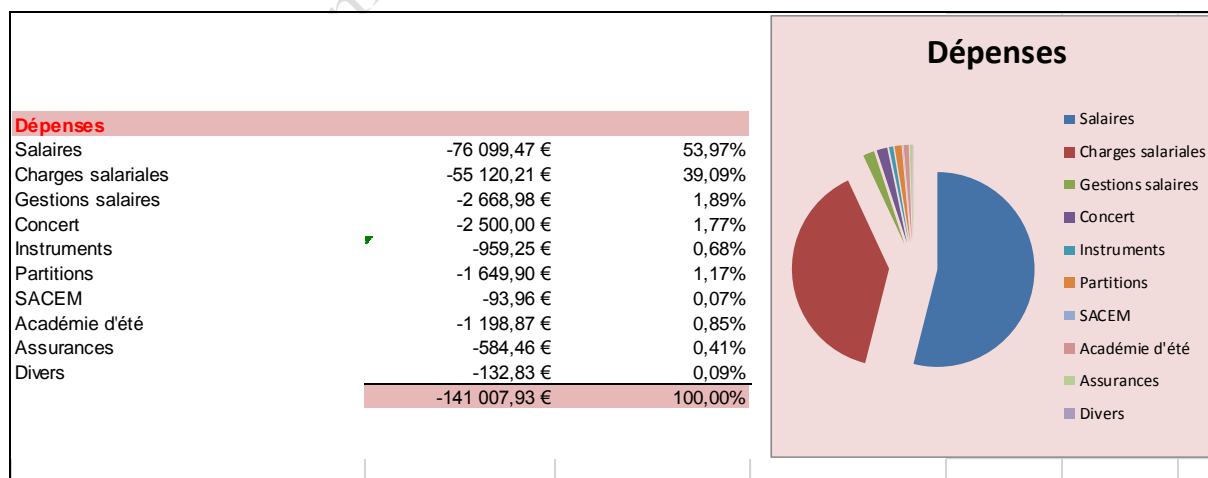
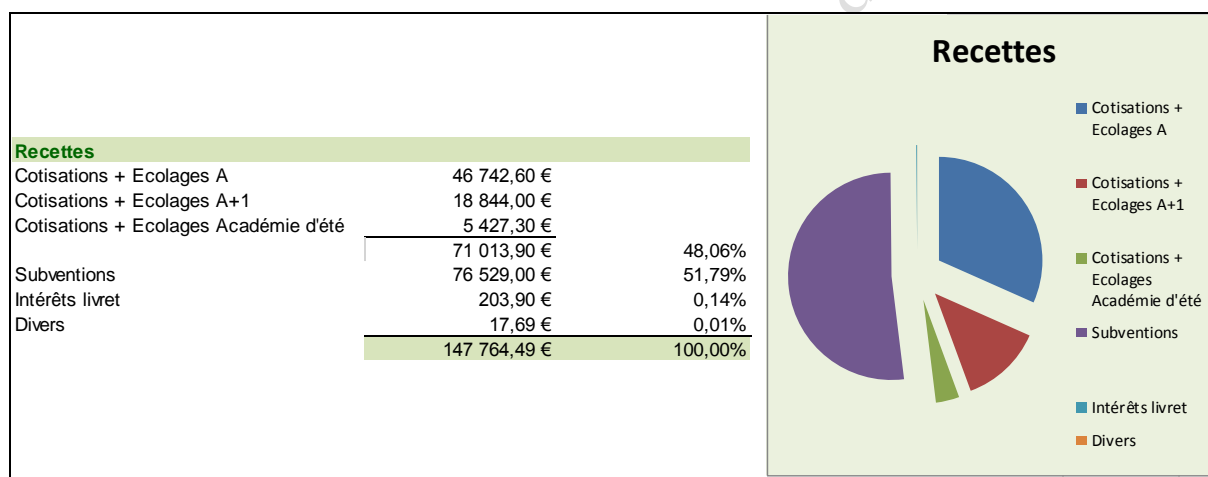
6/ L'école assure toujours plus sa maîtrise de la légalité (assurances multi-sites, suppression des GUSO, etc.)

Le président rappelle, par ailleurs, que les activités artistiques menées par les professeurs, sous la conduite du directeur artistique, furent de très belles réussites !

A la demande de la salle, le président, la trésorière et le secrétaire apportent des éléments d'explication supplémentaires. Tous s'accordent à définir plus précisément les rôles et tâches de chacun pour améliorer la communication et la gestion financière au sein de l'école, pour l'année à venir.

4 Bilan financier - révision des comptes – quitus :

Rappel : l'année 2015 avait dégagé un excédent de 6756.56 €



L'année 2016 pourrait être à l'équilibre financier. Cependant, on note une baisse des ecolages, tendance depuis 2 années scolaires.

Les membres présents donnent quitus au trésorier, suite à la présentation, par le réviseur aux comptes, de son travail de vérification. Le quitus est donné, à la majorité des voix. 2 votes d'abstention.

Annabelle Kocher est élue à l'unanimité pour effectuer la prochaine révision des comptes.

6 Perspectives pour la rentrée 2016 – Mot du directeur artistique :

Julia Lalliti, luthière à Strasbourg, a été d'un grand service à l'école pour le prêt d'instruments notamment. Le directeur propose qu'il puisse être réalisé une forme de partenariat, ou de location-vente d'instruments avec elle, d'ici la rentrée. Au CA de se prononcer rapidement.

L'Académie d'été a fait naître une nouvelle forme d'auditions, ce qui a fait évoluer les perspectives artistiques aussi (groupes, saynètes, mises en scène, chœurs, ensembles). L'offre de « spectacles » ainsi que l'investissement personnel des professeurs et des élèves se sont renforcés par ce biais.

L'atelier théâtre et les chœurs sont très fédérateurs.

Le projet artistique autour de « Hansel et Gretel » est très fédérateur aussi.

Quelques enseignants vont quitter l'école, appelés à d'autres missions.

Une collaboration avec la MJC de Boersch est en cours de formalisation.

Une nouvelle action s'est développée, c'est l'intervention régulière des élèves à l'hôpital pour y faire participer nos aînés. Action saluée par le Président de la CCCR

Les activités d'éveil de Mollkirch et de Grendelbruch ont pu être synchronisées.

Concernant le partenariat, souhaité par les élus, avec l'harmonie de Bischoffsheim, il serait plus efficace si un joueur de l'harmonie pouvait être présent dans l'école.

6 Fixation des frais d'écolage :

Les élus rappellent que le montant des subventions accordées sera maintenu pour l'année à venir.

Sur proposition du CA, pour l'année 2016 / 2017, il n'y aura pas de changement. L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité.

Le CA annonce qu'il réfléchit à la réduction des frais d'écolage dans le futur.

Un calcul de « plafond d'inscription » (pour optimiser le nombre d'inscrits sans pénaliser l'équilibre financier de l'association) sera fait et transmis au directeur artistique, avant le 14 juillet.

7 Renouvellement du conseil d'administration :

Corinne Niglio est réélue à l'unanimité.

Tania Levé est élue à l'unanimité.

Démissions de Laetitia Paz-Pelletier, regrettant le climat désagréable, le manque de réactivité du président et gardant l'impression de ne pas être au courant de tout, de Marion Bohn ajoutant qu'il fallait donner beaucoup de son temps et qu'elle n'était pas en mesure de le faire, de Martial Soulier, pour des raisons d'indisponibilité (contraintes professionnelles et personnelles) et de Célia Lemaire-Braun.

8 Mot des élus :

Michel Herr se dit triste de voir si peu de monde à l'AG annuelle, mais adresse tous ses remerciements aux membres présents.

Beaucoup de réunions ont eu lieu cette année, pour faire fonctionner sereinement l'école. Il faut poursuivre la voie qui est tracée, d'autant plus que la partie artistique est toujours attrayante, tout en restant autonome. La CCPR (Communauté de Communes des Portes de Rosheim) aimerait faire plus, faire mieux, mais ne peut accorder plus de dotation financière. Elle souhaite une entente cordiale et musicale à tous niveaux. Elle soutiendra le CA sans s'immiscer dans ses choix.

Philippe Meyer rappelle la responsabilité incombant à ceux qui essaient de faire fonctionner l'école. Il constate que cette responsabilité a été prise, à différents niveaux, pour construire et non pour détruire, pour donner et non pour prendre. Il espère que les difficultés sont derrière nous. Il se félicite de l'équilibre des comptes mais rappelle la fragilité de l'édifice. Il appelle à encore plus de transparence et de coopération pour que la sérénité revienne.

9 Verre de l'amitié :

L'Assemblée Générale Annuelle ordinaire est close avec un verre de l'amitié offert par la CCCR.

Eric Tersac
Président de l'EMCR

Francis Bachelet
Secrétaire de l'EMCR

- Projet - Soumis à approbation lors de la prochaine AG